République Française Département de la Meuse

CONSEIL COMMUNAUTAIRE Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

DELIBERATION

SEANCE DU 10 AVRIL 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	30	30
		+ 8 pouvoirs

Date de convocation 2 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Nubécourt, sous la présidence de Martine AUBRY, Présidente.

Présents: AUBRY Martine, BAZART Christian, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, FABRE Alain, FABRE Hervé, GAND Hervé, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GROSS Patrick, KLEIN Françoise, KLEIN Marie-Françoise, LOCARDEL Maurice, MENUSIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, **VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents: BARDOT Fabrice, BERTHAUX Evelyne, BRENEUR Robert, CHARRIOT Sophie, CHASSEIGNE Didier, CHAUDRON Alain, DEJEAN Sabrina, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, JACQUET Clarisse, JEANSON LAMBERT Chantal, LANG Christophe, L'HUILLIER Gérard, MOLITOR Pierre-Louis, PHILIPPOT Céline, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, SANGNIER Yannick, THILL Angélique, WITZ Francis, ERNST Frédéric, JOSSELIN Sylvine, LECLERC Raymond, Christian.

Représentés : ADRIAN Jean-Louis à RENAUDIN Bernard, FEVEZ Clément à GROSS Patrick, ILIC Jean-Marc à RAMAND Thierry, KAAG Joseph à POLMARD Christine, KLEIN Dania à MENUSIER Pascal, LINARD Lidwine à AUBRY Martine, LOMBART Vincent à GEORGE Marie-Cécile, MACINOT Séverine à DECHEPPE Mathilde.

Monsieur BRISSE Philippe a été nommé secrétaire de séance.

Objet: Adhésion 2025 au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement N° de délibération : DE_2025_037

Vu le vote du budget primitif 2025 du budget principal du 10 avril 2025,

Mme la Présidente explique qu'avec le CAUE, des architectes, des urbanistes et des paysagistes interviennent gratuitement au service des collectivités et des particuliers.

Il est proposé de verser une cotisation au titre de l'année 2025 à cet organisme.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer au CAUE une participation de 4 589,90 € soit 0.70 euros / habitant sur la base de 6 557 habitants pour l'année 2025 ;
- De dire que ce montant est inscrit au budget primitif 2025 du budget principal;
- D'autoriser la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives et financières nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Martine AUBRY, Présidente

Martine AUBRY

Martine AUBRY 2025.04.11 12:24:21 +0200 Ref:8552323-12843113-1-D Signature numérique la Présidente